

## DISCOURS DU 17 MAI 2023

Toute journée internationale ou nationale a sa raison d'être pour défendre une cause, des droits, des personnes. Le 17 mai, journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie nous mobilise. La lutte contre les discriminations est un combat permanent pour chasser les préjugés, pour que le principe d'égalité soit respecté et que soient dénoncées les violences commises envers les personnes au mépris de la loi.

L'article 4 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, en son article 4, dit que « *la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui : ainsi, l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi* ». La loi rappelle nos droits et nos devoirs, elle protège et elle punit.

Trop de faits d'agressions, de propos homophobes et sexistes nous sont souvent rapportés. Toujours, ils révèlent une injustice, une atteinte aux personnes et à la valeur d'égalité. Ces faits reflètent que l'opinion n'a pas encore intégré combien les discriminations et la manière dont elles se manifestent insidieusement ou publiquement mettent à mal l'harmonie de notre société dans sa diversité et ses minorités, pourtant constituantes de sa richesse.

Éduquer au respect, faire évoluer les comportements prend toute sa place dans notre politique publique de l'égalité. Elle est notamment déclinée dans le projet éducatif de la ville proposé au vote du conseil municipal ; elle est aussi soutenue par des actions tout au long de l'année, par les temps forts que sont les journées dédiées et par le soutien aux associations qui défendent les droits de toute personne.

Ce 17 mai est aussi, en France, à la fois la journée internationale lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie et le jour du dixième anniversaire de la promulgation de la loi sur le mariage pour tous. Nous marquons notre engagement en hissant le drapeau arc en ciel qui flotte fièrement au mât de la mairie de Saint-Jean de Braye et en organisant, avec l'ASCA et la Médiathèque, un spectacle au titre évocateur : « *Ne le dis surtout pas* » ... En l'accueillant pour deux représentations à l'adresse des lycéens et du public, en débattant avec l'auteur et avec l'association Groupe Action Gay et Lesbien, en présentant des documents et une bibliographie sur le sujet, nous signons notre engagement contre toute forme de discrimination et entendons faire de chaque jour de l'année un 17 mai.

Vanessa Slimani, maire,  
Conseillère départementale